



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : / /

Dossier complet le : / /

N° d'enregistrement :

1 Intitulé du projet

Construction d'un bâtiment à usage commercial.

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

VANYLIS

Raison sociale

SAS VANYLIS

N° SIRET

49534170300025

Type de société (SA, SCI...)

Sociétés

Représentant de la personne morale ☐ Madame

☒ Monsieur

Nom

CORDAT

Prénom(s)

PATRICK

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41. Aires de stationnement de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs	ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de mobiles de loisirs., 41A

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☒ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La présente demande porte sur le projet de construction d'un bâtiment à usage commercial dont le parking accessible au public est supérieur à 50 places. Le bâtiment fait partie d'un projet d'ensemble de 3 constructions. Les deux autres projets ne sont pas spécifiquement soumis à l'étude au cas par cas. Néanmoins, le projet est présenté dans son ensemble. (cf annexe 4-2 plan masse de l'opération). Situé à la limite entre les communes de La Roche-sur-Foron et Amancy, le tenement de 14 977 m² est majoritairement exploité en par l'agriculture. Sur son extrémité Nord se trouve une friche urbaine. Au Sud-Ouest on peut noter la présence d'une petite prairie de fauche. Le terrain est circonscrit par l'avenue Victor Hugo et la route de Bonneville.

4.2 Objectifs du projet

Selon l'OAP du PLU d'Amancy - Répondre aux besoins en matière de foncier commercial à l'échelle du territoire du SCoT du pays Rochois - Valoriser les potentialités du site. - Prendre en compte les interfaces naturelles - Avoir une gestion durable des eaux pluviales - construire et réaliser des bâtiments pérennes, utilisant des matériaux conformes aux normes environnementales en vigueur - Respecter les cibles environnementales pendant la phase chantier - Favoriser les espaces verts, en réalisant des stationnements extérieurs perméables - Opter pour certaines formes urbaines qui permettent une gestion économe de l'espace, préservant des espaces verts importants et des cônes de vues vers les différents massifs et la vallée de l'Arve.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

planning previsionnel: Demarrage previsionnel des travaux : fin 2026 Livraison des travaux : fin 2027

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Le projet d'ensemble comprendra 3 batiments. 3 espaces de stationnement seront crees pour les besoins de l'operation. Elles seront traitees en parking paysagers et des noues paysageres plantees seront realisees entre chaque bande de stationnement. La conception du programme fera l'objet d'une attention particuliere en matiere d'environnement et de traitement paysager .Les espaces verts representent pres de 25% de l'emprise de l'operation.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Sur les communes d'Amancy et de La Roche sur Foron est soumis a permis de construire, deposees a l'identique sur les deux communes. Dans le cadre de ces demandes (1 par batiment) le batiment est soumis egalement a EIN.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
superficie du tenement Batiment a usage commercial objet de la demande Batiment a usage de restauration (PC obtenu) Batiment a usage d'activites (PC en cours d'instruction)	(14977, m2) (72 par 35, m) (30 par 15, m) (41 par 19, m)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : °E ° ' " Lat. : °N ° ' "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ° ' " Lat. : ° ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ° ' " Lat. : ° ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Sur les communes d'Amancy et de La Roche sur Foron est soumis a permis de construire, depose a l'identique sur les deux communes. Dans le cadre de ces demandes (1 par batiment)

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☐ Oui ☒ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☐ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	
En zone de montagne ?	☒	☐	Zone de montagne au titre de la loi du 9 janvier 1985 sur Auvergne-Rhone-Alpes
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	Un APPB est recense dans un rayon de 5 km : Moyenne Vallee de l'Arve (FR3800225) a 4,4 km au nord-est.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☒	☐	Le plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) de l'Etat a été arrêté par le préfet de la Haute-Savoie le 22 décembre 2010. (concerne ici l'avenue Victor Hugo et la RD 1203 - route de Bonneville)
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☒	☐	Le projet ne se situe pas dans la zone du PPRN.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	approuvé
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	La proximité d'une usine de décolletage imposera une étude particulière des sols et de leurs compositions.
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	Le site le plus proche est situe a plus de 4 km
D'un site classé ?	☐	☒	Le projet se situe dans le perimetre de protection du site classe par arrete du 07/03/1906 " Croix datee de 1488, provenant de l'ancien cimetiere de Farlou". Il n'y a pas de covisibilite entre le projet et ce monument historique classe, compte tenu du tissu urbain existant et de la situation du projet. (cf etude au titre du L111-8 du CU -c ommune d'amancy)

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	Le projet n'engendrera pas de prelevements d'eau directement dans la nappe , et sera raccorde au reseau de distribution de la commune.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	L'etude de sol permettra de definir si il y a presence d'eau voir d'une nappe phreatique. Des dispositions seront prises pour permettre de drainer des eventuelles venues d'eaux souterraines.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☒	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☒	☐	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☒	☐	En bordure de site des bosquets abritent des habitats d'oiseaux. Le projet n'impacte pas directement ce site mais pourrait perturber la nidification. La majeure partie du projet s'installe sur un terrain agricole et une friche urbaine.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☒	☐	Les terrains concernés par l'opération sont en partie cultivés (maïs). Une autre partie permet le pâturage occasionnel. Leur mutation est cependant actée au PLU de Amancy (zone 1AUY).
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☒	☐	environ 100 vehicules heures sont attendu en heure de pointe. Cela ne presente donc pas une augmentation tres importante.
	Est-il source de bruit ?	☒	☐	Une elevation sonore en phase chantier est attendue, comme pour tout travaux. Les emergences de bruits respecteront le cadre de la reglementation.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☒	☐	En phase "exploitation" les niveaux sonores attendus ne sont pas de nature a engendrer un risque pour la sante humaine par le biais d'une augmentation excessive. Le projet se situe en partie en zone de classement
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☒	☐	Les voiries de dessertes internes ainsi que les parc de stationnement seront eclairees.En ce qui concerne la gestion de l'eclairage des enseignes, les entreprises seront soumis a un reglement interne d'utilisation
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☐	☒	
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☒	☐	Les eaux pluviales seront collectées, stockées dans un bassin de récupération avec surverse raccordée au réseau communal.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☒	☐	La gestion des déchets liés à l'utilisation des commerces sera étudiée en accord avec le service déchets de la CCPR et privilégiera le tri sélectif.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☒	☐	Conformément au PLU de Amancy qui prévoit l'urbanisation de ce secteur avec pour vocation, l'usage des parcelles sera modifié par la construction de l'ensemble commercial.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard du formulaire, nous pouvons estimer que le projet ne nécessite pas la réalisation préalable d'une étude d'impact. Des études préliminaires ont déjà été réalisées : par le maître d'ouvrage, dans le cadre de démarches pour ce projet et sur un secteur plus important, et par la commune dans le cadre de l'étude d'aménagement Dupont. (cf annexes) Le terrain d'assiette du projet ne présente pas de sensibilités particulières et l'aménagement envisagé tient compte de l'urbanisation environnante et n'interfère pas sur l'environnement existant. Le milieu est déjà fortement anthropisé, avec de nombreux aménagements et équipements dans un environnement très proche (centre-ville, extension d'habitat, réseaux routiers importants, ...) et une activité agricole intense au sein même du site. Les habitats et espèces floristiques occupent

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	☐
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☐
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☐
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☐
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☐
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d’ouvrage ou petitionnaire

i Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d’évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		☐
2		☐
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l’honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l’environnement requises au titre d’autres législations applicables ☒

Je certifie sur l’honneur l’exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Nom

Prénom

Qualité du signataire

À

Fait le / /



Signature du (des) demandeur(s)